



N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de La Bostonnais que se tenait le 16 janvier 2019 au bureau municipal situé au 15 rue de l'Église à 19 h 30. La rencontre se déroulait sous la présidence du maire Michel Sylvain, la conseillère Renée Ouellette, les conseillers François Baugée, François Descarreaux et Claude Hénault. L'absence de la conseillère Marie-Élizabeth Courtemanche était motivée. La directrice générale, Michelle Cantin agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

**1. Ouverture de la séance**

**2. Adoption de l'ordre du jour**

**3. Affaires nouvelles**

3.1 Discours budgétaire

3.2 Sommaire du rôle d'évaluation et richesse foncière

3.3 Quote-part d'agglomération

3.4 Sommaire des dépenses et des revenus

3.5 Programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021

3.6 Règlement défusion

3.7 Ordures, recyclages et transbordement

3.8 Exemples coût d'une résidence permanente, saisonnière et commerciale

3.9 Subvention Lac Brochet et Lac à L'Ours

3.10 Fin de la présentation

3.11 Adoption du budget 2019

**4. Clôture de l'assemblée**

**5. Levée de l'Assemblée**

**1. Ouverture de la séance (19 h 30)**

Le maire Michel Sylvain souhaite la bienvenue aux 5 citoyens présents dans la salle. L'ouverture de la séance est adoptée par la conseillère Renée Ouellette et secondée par le conseiller François Descarreaux.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté sur proposition du conseiller Claude Hénault et secondée par la conseillère Renée Ouellette.

**3. Affaires nouvelles**

**3.1 Adoption du budget 2019 et du plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021**

**CONSIDÉRANT QUE** l'article 954 du code municipal oblige la Municipalité à préparer et à adopter un budget avant le 31 décembre de chaque année;

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a attendu l'adoption du budget de l'agglomération de La Tuque le 19 décembre 2018;

2019-01-08

2019-01-09



N° de résolution  
ou annotation

**EN CONSÉQUENCE, IL EST ;**

**PROPOSÉ PAR :** le conseiller Claude Hénault

**APPUYÉ À L'UNANIMITÉ**

**ET RÉSOLU** unanimement.

**Que** le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires de la Municipalité de La Bostonnais pour l'exercice financier 2019 au montant total de 991 906 \$ et le plan triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 au montant total de 5 326 000 \$.

**11. Clôture de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, on peut clore l'assemblée.

**PROPOSÉ PAR :** la conseillère Renée Ouellette

**APPUYÉ PAR :** le conseiller François Descarreux

**12. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 20 h 20

  
Michel Sylvain, maire

  
Michelle Cantin, directrice générale